

26 AOUT 2022



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement et des procédures d'utilité publique

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 2022/02736 du

29 JUL. 2022

**déclarant cessible la parcelle AD 125
nécessaire à la réalisation de l'ouvrage annexe n° 7405
de la ligne 15 Est du métro du Grand Paris
sur la commune de Champigny-sur-Marne**

LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment ses articles L. 122, L. 132-1 et suivants et R. 132-1 à R. 132-4 ;

VU le code des transports ;

VU la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis ;

VU la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 modifiée relative au Grand Paris ;

VU le décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 modifié portant réforme de la publicité foncière, et notamment ses articles 5 et 6 ;

VU le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 modifié relatif à la société du Grand Paris ;

VU le décret n° 2011-1011 du 24 août 2011 portant approbation du schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris ;

VU le décret n° INTA2104596D du 10 février 2021 portant nomination de Madame Sophie THIBAULT en qualité de Préfète du Val-de-Marne ;

VU l'arrêté inter-prefectoral n° 2017-0325 du 13 février 2017 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation de la ligne 15 Est / orange du réseau complémentaire du réseau de transport public du Grand Paris entre « Saint-Denis Pleyel » (gare exclue) et « Champigny Centre » et emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Saint-Denis, Aubervilliers, Pantin, Drancy, Bobigny, Noisy-le-Sec, Bondy, Rosny-sous-Bois, Fontenay-sous-Bois et Le Perreux-sur-Marne ;

VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2018-1438 du 20 juin 2018 portant modification de la déclaration d'utilité publique relative aux travaux nécessaires à la réalisation de la ligne 15 Est / orange du réseau complémentaire du réseau de transport public du Grand Paris entre « Saint-Denis Pleyel » (gare exclue) et « Champigny centre », prononcée par l'arrêté n° 2017-0325 du 13 février 2017, et emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Rosny-sous-Bois ;

VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-3381 du 2 décembre 2021 portant modification de la déclaration d'utilité publique relative aux travaux nécessaires à la réalisation de la ligne 15 Est / orange du réseau complémentaire du réseau de transport public du Grand Paris entre « Saint-Denis Pleyel » (gare exclue) et « Champigny centre », prononcée par arrêté inter-préfectoral n°2017-0325 du 13 février 2017 modifié par arrêté n° 2018-1438 du 20 juin 2018, et emportant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (PLU) de Rosny-sous-Bois, Drancy, et des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) des EPT Est Ensemble et Plaine Commune ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021/02095 du 15 juin 2021 prescrivant l'ouverture d'une enquête parcellaire en vue de déterminer les droits réels immobiliers à exproprier, pour l'emprise de surface de la parcelle AD 125, nécessaire à la réalisation de l'ouvrage annexe n°7405 du projet de ligne 15 Est du Grand Paris, qui s'est déroulée du lundi 13 septembre au vendredi 8 octobre 2021 inclus ;

VU les pièces constatant que l'arrêté et l'avis d'ouverture de l'enquête concernant le présent projet ont été publiés et affichés dans la commune concernée et que l'avis d'enquête a été inséré dans un journal diffusé dans le département du Val-de-Marne ;

VU toutes les pièces de l'enquête parcellaire à laquelle le présent projet a été soumis, dont le plan et l'état parcellaires ;

VU le rapport et les conclusions rendus le 29 novembre 2021 par la commission d'enquête, et formulant un avis favorable ;

VU le courrier en date du 23 février 2022 de M. Bernard Cathelain, membre du directoire de la Société du Grand Paris (SGP), demandant à la Préfète du Val-de-Marne la prise d'un arrêté de cessibilité portant sur la maîtrise foncière de la parcelle AD 125, nécessaire à la réalisation du projet de ligne 15 Est du réseau de transport public du Grand Paris, sur le territoire de la commune de Champigny-sur-Marne ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Val-de-Marne,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}

Est déclarée immédiatement cessible pour cause d'utilité publique au profit de la Société du Grand Paris, la parcelle AD 125 nécessaire à la réalisation de l'ouvrage annexe n° 7405 du projet de ligne 15 Est du réseau de transport public du Grand Paris, sur le territoire de la commune de Champigny-sur-Marne, et désignée sur le plan et l'état parcellaire annexés au présent arrêté.

ARTICLE 2

Les emprises expropriées nécessaires à la réalisation du projet et appartenant à des copropriétés seront retirées de la propriété initiale, conformément aux dispositions de l'article L. 122-6 du code de l'expropriation.

ARTICLE 3

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Melun (43 rue du Général de Gaulle, Case postale n° 8630, 77 008 Melun Cedex), dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Ce recours peut être déposé auprès de cette juridiction administrative par voie postale, sur place auprès de l'accueil de la juridiction, ou par le biais de l'application <https://www.telerecours.fr/>.

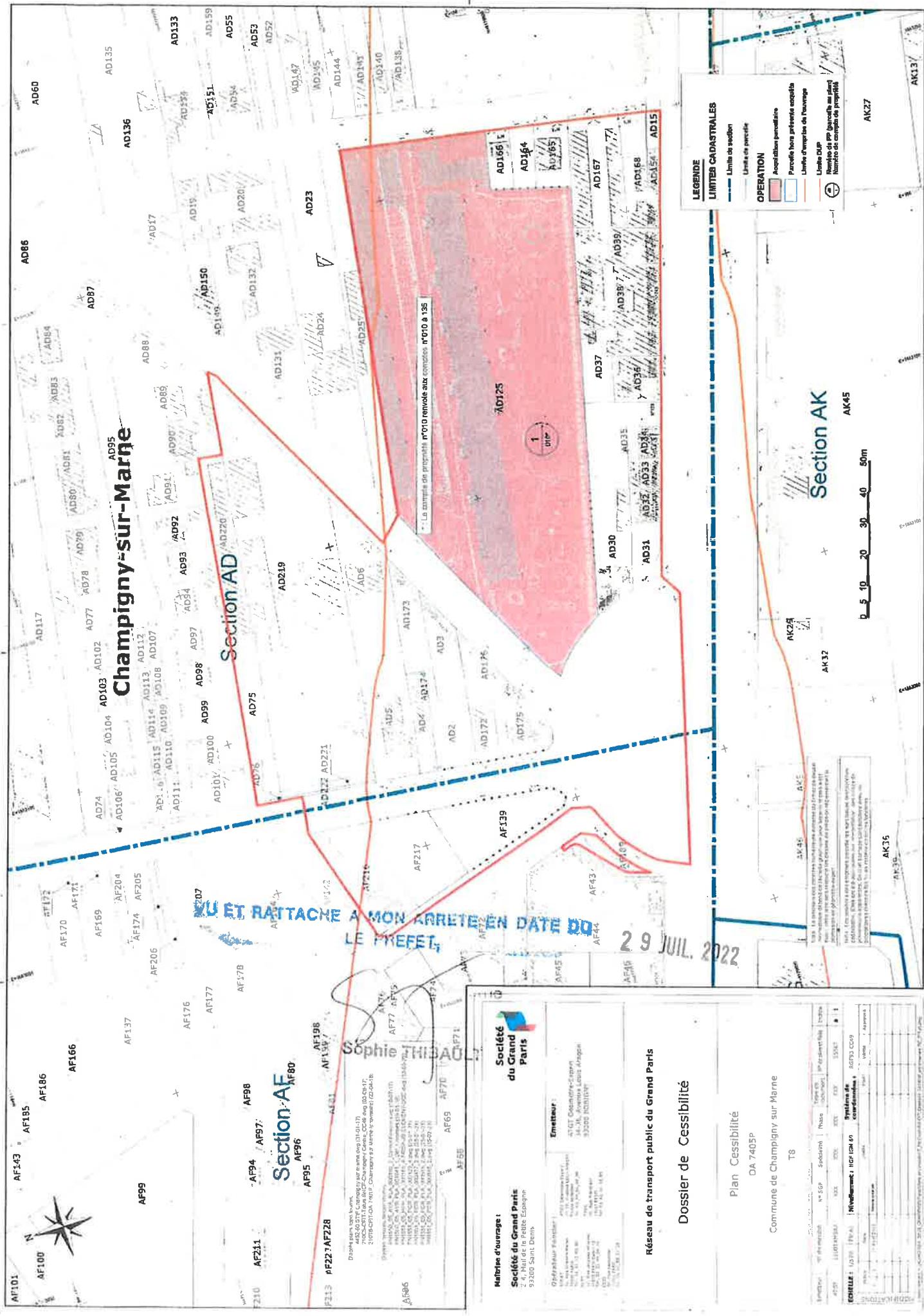
Pendant cette période, un recours gracieux peut également être déposé auprès de l'autorité préfectorale.

ARTICLE 4

La secrétaire générale de la préfecture du Val-de-Marne, le sous-préfet de Nogent-sur-Marne, le maire de la commune de Champigny-sur-Marne et le président du directoire de la Société du Grand Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

La Préfète du Val-de-Marne

Sophie THIBAULT



CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIETE 00010

PROPRIÉTAIRE RÉEL (Personne physique) ou SON REPRÉSENTANT (Personne morale)

- Syndicat des Co-propriétaires de l'unité coopérative
d'habitation des 2 à 14 Résidence Gabriel Péri à Champigny
2 Résidence Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)

REPRÉSENTE PAR SON SYNDIC

- Cabinet "J.P.M. IMMOBILIÈRE", représentant le syndicat des copropriétaires des 2 et 14 Résidence G. Péri à Champigny 94
Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 € identifiée au SIREN n° 380 461 913 - R.C.S. CRETEIL
9 rue Guittard - CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)

Mode	Référence cadastrale			Surface	Num. du plan	Entreprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit					
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri	9 496	9 496	9 496	9 496	

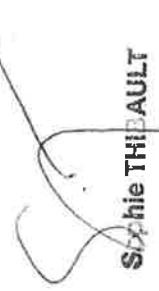
Origine de propriété

PARCELLE CADASTREE SECTION AD N° 125 :

Parcelle soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un état descriptif de division en 365 lots numérotés de 1 à 365, avec la quote-part indivise des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en 10.000èmes et d'un règlement de copropriété établi suivant acte reçu par Maître BEHIN, notaire à NOGENT SUR MARNE (Val de Marne), le 4 octobre 1972, publié et enregistré au 4^{ème} bureau des hypothèques de CRETEIL, le 3 janvier 1973, volume 810 n° 4.

Ledit état descriptif de division et règlement de copropriété suivi d'un modifiant établi par Maître CARELY, notaire associé à NOGENT SUR MARNE (Val de Marne), le 20 novembre 1992, publié et enregistré au 4^{ème} bureau des hypothèques de CRETEIL, le 15 janvier 1993, volume 1993 P n° 209.

29 JUIL. 2022


Sophie THIBAULT

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

PROPRIETE 00029 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE
- Monsieur CALONNE Jean-François , technicien informatique

né le 22/03/1974 à ANGERS (49)

célibataire majeur

demeurant Etage 1 - 2 Résidence Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Empreise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface				
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri		9 496			Total 9 496	Lot 16 - 71/10000èmes Lot 135 - 1/10000ème

Origine de propriété

Immeuble cadastré section AD n° 125

LOT 16 - 71/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 2, au premier étage à gauche, un appartement
LOT 135 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 2, au sous-sol, une cave portant le n° 16

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 16 et 135, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur CALONNE Jean-François, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Madame HERGOTT Michèle, suivant acte reçu par Maître CELLIARD, notaire associé à SAINT-MANDE (Val de Marne), avec la participation de Maître DROUVIN, notaire à ERQUY (Côtes d'Armor), le 10 mars 2011, publié et enregistré au 4^{ème} bureau des hypothèques de CRETEIL, le 5 avril 2011, volume 2011 P n° 2453.

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIETE.00039

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou **SON REPRESENTANT** (Personne morale)

PROPRIETAIRE
- Madame DAHDAH Karima , sans profession
née le 29/01/1972 à ALGER (Algérie)
célibataire majeure
demeurant 101 boulevard Gabriel Péri 8 Résidence Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Surface	Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
				Lieu-Dit						
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri			9 496	9 496	9 496		Lot 21 - 78/10000èmes Lot 187 - 1/10000ème
						Total	9 496			

Origine de propriété

Immeuble cadastré section AD n°125

**LOT 21 - 78/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au premier étage à droite, un appartement
LOT 187 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au sous-sol, une cave portant le n° 20**

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 21 et 187, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Madame DAHDAH Karima, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Madame GE GAUFF Eliane, suivant acte reçu par Maître VIE, notaire associé à NOGENT SUR MARNE (Val de Marne), le 29 septembre 1998 publié et enregistré au 4^{ème} bureau des hypothèques de CRETEIL le 27 novembre 1998 volume 1998 P n° 7567.

ETAT PARCELLAIRE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIETE 00040 INDIVISAIRE - Monsieur DI BERNARDO Christian Henri, retraité né le 02/09/1941 à ALGER (Algérie) veuf de Madame GOURGUECHON Thérèse Adeline demeurant 6 Résidence Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale) INDIVISAIRE - Madame DI BERNARDO Véronique , secrétaire de direction née le 03/03/1966 à PARIS 12ème (75) divorcée de Monsieur SVRE Alain André suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de MELUN (Seine et Marne) le 4 mai 1995. demeurant 6 Résidence Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)
--	--

Immobilized magnetite reaction 10 20°125

LOT 49 - 83/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 6, au troisième étage à droite, un appartement.
LOT 152 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 6, au sous-sol. Une cave portant le n° 1

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 49 et 152, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent aux consorts DI BERNARDO, savoir :

Pour moitié du chef de Monsieur DI BERNARDO Christian, veuf de Madame GOURGUECHON Thérèse
Acquisition par la communauté ayant existé entre Monsieur DI BERNARDO Christian et Madame GOURGUECHON Thérèse, de Madame HERON Odette, suivant acte récu

**METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI**

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété
par Maître LEFEUVRE, notaire à SAINT MAUR DES FOSSES (Val de Marne), le 27 février 1989 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 21 avril 1989 volume 1989 P n° 2765.

Pour moitié du chef des consorts DI BERNARDO

Biens recueillis dans la succession de Madame GOURGUECHON Thérèse Adeline, leur épouse et mère, en son vivant retraitée, née le 28 février 1928 à TULLE (Corrèze), épouse de Monsieur DI BERNARDO Christian, décédée le 1^{er} juin 2012 à CRETEIL (Val de Marne), de laquelle Madame DI BERNARDO Véronique, était seule héritière pour le tout sauf à prendre en compte les droits de survie revenant à Monsieur DI BERNARDO Christian soit usufruit en totalité.

Attestation de propriété établie après ledit décès par Maître BERNIER, notaire à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), le 26 avril 2013 publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de CRETEIL 4, le 16 mai 2013 volume 2013 P n° 2468.

ETAT PARCELLAIRE

MÉTRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIETE 00042 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRES
- Monsieur DIAS DE SOUSA Manuel Fernando, maçon
né le 28/05/1962 à VILLA REAL (Portugal)
et
Madame GONCALVES JOSE DE SOUSA Maria Alice son épouse, employée de maison
née le 06/11/1962 à VILLA REAL (Portugal)
mariés le 05/05/1984 à RIBEIRA DE PENA (Portugal)
mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage et pour avoir établi leur premier domicile commun en France
demeurant 28 rue Le Bu a - PARIS (75020)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Empreise	Reste	Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit				
AD	125	SOL	103 bd gabriel perin		9 496			Lot 42 - 63/10000èmes
				Surface		N°	Surface	Lot 213 - 1/1000ème
								Lot 300 - 3/10000èmes
								Lot 328 - 11/10000èmes
						Total	9 496	

Immeuble cadastré section AD n° 125

LOT 42 - 83/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 12, au deuxième étage à gauche, un appartement
LOT 213 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 12, au sous-sol, une cave portant le n° 6
LOT 300 - 3/10000EMES dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 12, un débarras portant le n° 8

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 42, 213 et 300, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur DIAS DE SOUSA Manuel et Madame GONCALVES JOSE DE SOUSA Maria, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite au nom et pour le compte de la communauté, de Madame PICARD Odette, Monsieur DE LOZ Patrice et Madame DE LOZ Claudine, suivant acte reçu par Maître BERNIER, notaire à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne) le 11 janvier 2016 publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de CRETTEIL 4, le 1^{er} février 2016 volume 2016 P n° 742.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

Origine de propriété

LOT 328 - 11/10000EMES, dans le bâtiment B, un garage portant le n° 17

Les biens et droits immobiliers que constituent le lot n° 328, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur DIAS DE SOUSA Manuel et Madame GONCALVES JOSE DE SOUSA Maria son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite au nom et pour le compte de la communauté de Monsieur MENDES DAS NEVES Luis Miguel et Madame REIS-GOMES Christina, son épouse, suivant acte reçu par Maître THOMAS-DAVID, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne) le 10 février 2006 publié et enregistré au 4^{me} bureau de hypothèques de CRETIL le 1^{er} mars 2006 volume 2006 P n° 1668.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

PROPRIÉTÉ 00062 **PROPRIÉTAIRE REEL** (Personne physique) ou SON REPRÉSENTANT (Personne morale)

PROPRIÉTAIRE

- Monsieur GOUHIER André Paul, retraité né le 27/10/1933 à VIROFLAY (78)
veuf de Madame PIRA Antoinette Christiane
demeurant 10 Résidence Gabriel Péri 101-103 bd Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)

PROPRIÉTAIRE DÉCEDEEE

- Madame PIRA Antoinette Christiane, retraitée née le 30/05/1936 à CLICHY LA GARENNE (92)
épouse de Monsieur GOUHIER André
mariée le 14/06/1952 à BOULOGNE BILLANCOURT (92)
mariée sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage
demeurant 10 Résidence Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	N° Entreprise	N° Surface	N° Reste	(Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit					
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri		9 496		9 496		Lot 69 - 71/10000èmes Lot 198 - 1/10000ème Lot 322 - 11/10000èmes Lot 341 - 12/10000èmes

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	N° Entreprise	N° Surface	N° Reste	(Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit					
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri		9 496		9 496		Lot 69 - 71/10000èmes Lot 198 - 1/10000ème Lot 322 - 11/10000èmes Lot 341 - 12/10000èmes

Origine de propriété									
Immeuble cadastré section AD n°125									

LOT 69 - 71/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 10, au quatrième étage, à droite, un appartement
 LOT 198 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 10, au sous-sol, une cave portant le n° 7
 LOT 341 - 12/10000EMES, dans le bâtiment B, un garage portant le n° 30

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

**METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI**

Origine de propriété

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 69, 198 et 341, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur GOUHIER André Paul et Madame PIRA Antoinette Christiane, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite au nom et pour le compte de la communauté de la société dénommée « SOCIETE COOPERATIVE D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LOCATION ATTRIBUTION CHAMPIGNY RESIDENCES », suivant acte reçu par Maître GUYOT, notaire associé à NOGENT SUR MARNE (Val de Marne), les 3 juillet et 5 septembre 1978 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 17 octobre 1978 volume 3017 n° 9.

LOT 322 - 11/10000EMES, dans le bâtiment B un garage portant le n° 11

Les biens et droits immobiliers que constitue le lot n° 322, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur GOUHIER André Paul et Madame PIRA Antoinette Christiane, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite au nom et pour le compte de la communauté de Madame PAVIA Renée, Monsieur MAZZONI Alain et Monsieur MAZZONI Dominique, suivant acte reçu par Maître DEMONGEOZ, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), le 16 octobre 1998 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 8 décembre 1998 volume 1998 P n° 7800.

Il est ici précisé que Madame PIRA Antoinette Christiane, est décédée le 19 mai 2011 à NICE (Alpes Maritimes) et sa succession n'est pas régularisée à ce jour.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST 00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRÉSENTANT (Personne morale)

PROPRIÉTAIRE

- Madame HAURIT Hélène Danièle Michèle, infirmière
née le 04/11/1981 à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)
célibataire majeure
demeurant 4 Résidence Gabriel Péri - CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)

Mode	Référence cadastrale	Num. du plan			Empre Surface	N°	Reste Surface	(Surfaces en m ² du ca)
		Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit			
AD	125	SOL	9496	103 bd gabriel péri	9 496			lot 63 - 71/10000èmes lot 138 - 1/10000ème lot 258 - 2/10000èmes
					Total	9 496		

Origine de propriété

Immeuble cadastré section AD n° 125

LOT 63 - 71/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 4, au quatrième étage à gauche, un appartement

LOT 138 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 4, au sous-sol, une cave portant le n° 3

LOT 258 - 2/10000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 4, un débarras portant le n° 9

Les biens en droits immobiliers que constituent les lots n° 63, 138 et 258, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Madame HAURIT Hélène Danièle Michèle au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Madame GANIVAUD Madeleine, veuve de Monsieur VETARD Marius Jean, suivant acte reçu par Maître SEMERE, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne) le 31 juillet 2012 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETTEIL le 10 août 2012 volume 2012 P n° 5485.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST 00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

PROPRIETE 00071 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRES

- Monsieur KRISHNAMOORTHY Veeramani , vendeur
né le 12/04/1968 à MANNAMPANDAL (Inde)

et
Madame NADARASSIN Vidjéa son épouse, agent des impôts
née le 07/07/1964 à PONDICHERY (Inde)
mariés le 02/08/2000 à OULGARET, PONDICHERY (Inde)
mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux 'acquêts à défaut de contrat de mariage
demeurant 12 Residence Gabriel Péri - CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)

Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
		125	SOI	103 bd gabriel péri	9 496	9 496	N°	Surface	
	AD					Total	9 496		Lot 57 - 83/10000èmes Lot 215 - 1/10000ème Lot 294 - 3/10000èmes Lot 329 - 11/10000èmes

Mode	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
		125	SOI	103 bd gabriel péri	9 496	9 496	N°	Surface	
						Total	9 496		

Origine de propriété

Immeuble cadastré section AD n° 125

LOT 57 - 83/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 12, au troisième étage, à gauche, un appartement
LOT 215 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 12, au sous-sol, une cave portant le n° 8
LOT 294 - 3/10000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 12, un débarras portant le n° 2
LOT 329 - 11/10000EMES, dans le bâtiment B, un garage portant le n° 18

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 57, 215, 294 et 329, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur KRISHNAMOORTHY Veeramani et Madame NADARASSIN Vidjéa, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite au nom et pour le compte de la communauté, de Monsieur LAUGERO Philippe et Monsieur LAUGERO Christian, suivant acte reçu par Maître RICHET, notaire associé à VILLEMOMBLE (Seine Saint Denis) le 26 janvier 2012

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété

publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 8 février 2012 volume 2012 P n° 1086.

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIÉTÉ 00073 PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRÉSENTANT (Personne morale)

INDIVISAIRE

- Monsieur LAURENT Jean-Luc Claude, photographe
né le 14/06/1962 à LA ROCHELLE (17)

célibataire majeur

demeurant RDC - 8 Résidence Gabriel Péri - CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)

INDIVISAIRE

- Madame RIANI Thouria , agent administratif
née le 23/09/1968 à NANTERRE

célibataire majeure

demeurant 8 Résidence Gabriel Péri RDC - CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Empreinte	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	N°	Surface	N°	Surface
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri	9 496		9 496	Lot 8 - 78/10000èmes Lot 188 - 1/10000ème Lot 275 - 2/10000èmes
				Total	9 496		

Origine de propriété

Immeuble cadastré section AD n° 125

LOT 8 - 78/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au rez-de-chaussée, à gauche, un appartement
LOT 188 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au sous-sol, une cave portant le n° 21
LOT 275 - 2/10000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 8, un débarras portant le n° 9

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 8, 188 et 275, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur LAURENT Jean-Luc Claude et Madame RIANI Thouria, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite à concurrence d'une moitié chacun, de Monsieur PICARD Michel, Madame KLEIN Hélène et Monsieur PICARD Christian, suivant acte reçu par Maître GEOFFROY-BERGIER, notaire associé à PARIS (8^{ème}), avec la participation de Maître LEOPOLD,

**METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI**

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété	
notaire à CHAUMONT (Haute Marne) le 28 septembre 1998 publié et enregistré au 4 ^{ème} bureau de hypothèques de CRETÉIL les 16 octobre et 3 décembre 1998 volume 1998 P n° 6704.	
Suivie d'une attestation rectificative établie par Maître GEOFFROY-BERGIER, notaire associé à PARIS (8 ^{ème}), le 23 novembre 1998 publié et enregistré au 4 ^{ème} bureau de hypothèques de CRETÉIL le 3 décembre 1998 volume 1998 P n° 7654.	

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIETE 00076

PROPRIETAIRE

- Société dénommée "SCP COOPIMMO", représentée par son Président
Société coopérative à forme anonyme à capital variable identifiée au SIREN n° 692 044 191 - R.C.S. CRETEIL
59 avenue Carnot - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)

PROPRIETAIRE PRESUME

- Monsieur LEBEDEFF Anatole , retraité
né le 29/08/1932 à PARIS (75)
demeurant 2 Résidence Gabriel Péni - CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500)

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale	Num. du plan	Empise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri	Lieu-Dit Surface 9 496		N° 9 496	Surface 9 496	Lot 134 - 1/1000ème Lot 1 - 71/1000èmes

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale	Num. du plan	Empise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri	Lieu-Dit Surface 9 496		N° 9 496	Surface 9 496	Lot 134 - 1/1000ème Lot 1 - 71/1000èmes

Origine de propriété

Immeuble cadastré section AD n°125

LOT 1 - 71/1000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 2, au rez de chaussée, à gauche, un appartement

LOT 134 - 1/1000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 2, au sous-sol une cave portant le n° 15

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 1 et 134, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à la société ancièrement dénommée "CHAMPIGNY RÉSIDENCES" au moyen de la cession sous conditions suspensives de la société dénommée "SOCIETE ANONYME

**METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI**

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété

COOPÉRATIVE D'HABITATION A LOYER MODÈRE DE CHAMPIGNY SUR MARNE suivant acte reçu par Maître VIRAVAUD, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), le 30 septembre 1970 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 25 juin 1971 volume 233 n° 12.

Suivi d'un acte contenant réalisation des conditions suspensives reçu par Maître VIRAVAUD, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), le 19 juillet 1972 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 1^{er} décembre 1972 volume 777 n° 11

Lequel acte suivi d'un acte complémentaire reçu par Maître VIRAVAUD, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), le 23 novembre 1972 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 1^{er} décembre 1972 volume 777 n° 12.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST 00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

PROPRIETE 00091						PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)					
PROPRIETAIRE						Monsieur MEKKI-DAOUADJI Mohamed-Amine , employé					
- Monsieur MEKKI-DAOUADJI Mohamed-Amine , employé né le 04/09/1986 à CHOISY LE ROI (94)						époux de Madame LABECHE Ourida marié le 07/08/2017 à ARZEW, ORAN (Algérie)					
marié sans contrat sous le régime algérien de séparation des biens demeurant Appt 18 - 44 rue Jean Savu - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)						Monsieur MEKKI-DAOUADJI Mohamed-Amine , employé né le 04/09/1986 à CHOISY LE ROI (94)					
époux de Madame LABECHE Ourida marié le 07/08/2017 à ARZEW, ORAN (Algérie)						marié sans contrat sous le régime algérien de séparation des biens demeurant 10 Résidence Gabriel Péri - 101 boulevard Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)					

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Empreinte	Reste	Observations	
				Lieu-Dit	Surface				N°	Surface
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri		9 496		9 496		101 - Lot 71/10000èmes 299 - Lot 3/10000èmes 212 - Lot 1/10000ème	
						Total	9 496			

Origine de propriété

Immeuble cadastré section AD n° 125

LOT 101 - 71/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 12, au sixième étage à droite, un appartement

MÉTRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété
LOT 212 - 110000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 12 , au sous-sol, une cave portant le n° 5
LOT 299 - 310000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 12, un débarras portant le n° 7

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 101, 212 et 299, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur MEKKI-DAOUDJI Mohamed-Amine, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Madame CAPUT Edwige, suivant acte reçu par Maître BERNIER, notaire à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), le 25 avril 2019 publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de CRETEIL 4, le 10 mai 2019 volume 2019 P n° 3263.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

PROPRIETE 00093 **PROPRIETAIRE REEL** (Personne physique) ou **SON REPRESENTANT** (Personne morale)

INDIVISAIRE

- Madame MIZELLE Monique Lucie Isabelle, retraitée
née le 22/07/1939 à PARIS 20ème (75)
veuve de Monsieur BONALDI Robert
demeurant apt 404 - 2 Bis rue Henri Vel Durand - JOINVILLE LE PONT (94340)

INDIVISAIRE

- Monsieur BONALDI Luc Ange Louis, psychomotricien
né le 26/02/1963 à SAINT MAUR DES FOSSES (94)
époux de Madame GRAVOUIL Véronique
marié le 07/10/2017 à NANTES (44)
marié sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage
demeurant 4 avenue des Serpentines apt 22 étage 2 - NANTES (44200)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	Surface
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri	9 496	9 496	9 496	Lot 255 - 2/10000èmes Lot 250 - 2/10000èmes Lot 323 - 11/10000èmes
				Total	9 496		

Origine de propriété

Immeuble cadastré section AD n°125

LOT 250 - 2/10000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 4, un débarras portant le n° 1

LOT 255 - 2/10000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 4, un débarras portant le n° 6

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

LOT 323 - 11/10000EMES, dans le bâtiment B, un garage portant le n° 12

Origine de propriété

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 250, 255 et 323, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent aux consorts BONALDI - MIZELLE, par suite des faits exposés ci-après :

Du chef de Madame MIZELLE Monique, veuve de Monsieur BONALDI Robert :

Antérieurement lesdits biens appartaient à la communauté ayant existé entre Monsieur BONALDI Robert et Madame MIZELLE Monique Lucie Isabelle au moyen de l'attribution partage qui en avaient faites de la société dénommée « SOCIETE COOPERATIVE D'HABITATION A LOYER MODERE DE LOCATION ATTRIBUTION CHAMPIGNY RÉSIDENCES » suivant acte reçu par Maître BÉHIN notaire associé à NOGENT SUR MARNE (Val de Marne), les 14 et 21 septembre 1978 publié et enregistré au 4^{me} bureau de hypothèques de CRETEIL le 19 octobre 1978 volume 3020 n° 9.

Du chef de consorts BONALDI :

Biens recueillis dans la succession de Monsieur BONALDI Robert, leur époux et père, en son vivant chimiste, né le 13 février 1935 à CERDON (Ain), époux de Madame MIZELLE Monique Lucie Isabelle, décédé le 1^{er} mars 1981 à CRETEIL (Val de Marne), duquel Monsieur BONALDI Luc Ange Louis était seul héritier pour 3/4 en nue-propriété, sauf à prendre en compte le droit de survie revenant à Madame MIZELLE Monique Lucie Isabelle soit 1/4 en toute propriété et 3/4 en usufruit.

Attestation de propriété établie après ledit décès par Maître ALEXANDRE, notaire associé à JOINVILLE LE PONT (Val de Marne), le 11 avril 2018 publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de CRETEIL 4 le 16 avril 2018 volume 2018 P n° 2573.

ETAT PARCELLAIRE

MÉTRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIETE 00094 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
INDIVISAIRES
- Madame MIZELLE Monique Lucie Isabelle, retraitée
née le 22/07/1939 à PARIS 20ème (75)
veuve de Monsieur BONALDI Robert
demeurant Appt 404 -2 Bis rue Henri Vel Durand - JOINVILLE LE PONT (94340)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature				
AD	125	SOL	103 bd gabriel perin	9 496	9 496	9 496	Lot 318 - 11/1000èmes

Origine de propriété

Immeuble cadastral section AD n° 123

HOT 318 - 11/10000EMES, dans le bâtiment B₁, un garage portant le n° 7

Les biens et droits immobiliers que constitue le lot n° 318, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Madame MIZELLE Monique Lucie Isabelle, veuve de Monsieur BONALDI Robert, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Madame GUEDON Yvette et Monsieur FUYNEL Jean-Pierre, suivant acte reçu par Maître VIRAVAUD, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne) le 15 octobre 1999 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETTEUIL le 1^{er} décembre 1999 volume 1999 P° 8819.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

PROPRIÉTAIRE 00104						PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)					
INDIVISAIRE											
- Monsieur PIERI Jean-François Dominique, agent de maintenance né le 25/06/1965 à NOGENT SUR MARNE (94) pacé avec Madame BELRAIN Evelyne, P.A.C.S. enregistré au Tribunal d'Instance de NOGENT SUR MARNE (Val de Marne) le 23 décembre 2010 demeurant 127 rue Henri Barbusse - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)											
INDIVISAIRE											
- Madame BELRAIN Evelyne , agent de maintenance née le 04/08/1971 à PARIS 10ème (75) pacée avec Monsieur PIERI Jean-François Dominique, P.A.C.S. enregistré au Tribunal d'Instance de NOGENT SUR MARNE (Val de Marne) le 23 décembre 2010 demeurant 127 rue Henri Barbusse - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)											

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Empreise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature				
AD	125	SOL	103 bd gabriel peri	9 496		Total 9 496	Lot 189 - 1/10000ème Lot 271 - 2/10000èmes Lot 331 - 1/10000èmes Lot 98 - 7/810000èmes

Origine de propriété	Immeuble cadastré section AD n°125	LOT 98 - 7810000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au sixième étage, à gauche, un appartement
		LOT 189 - 1110000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au sous-sol, une cave portant le n° 22
		LOT 271 - 2110000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 8, un débarras portant le n° 5
		LOT 331 - 1110000EMES, dans le bâtiment B, un garage portant le n° 20
		Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 98, 189, 271 et 331, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur

**METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI**

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété

PÉRI Jean-François Dominique et Madame BELRAIN Evelyne au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite à concurrence d'une moitié chacun, de Monsieur WOLFF Laurent, Monsieur WOLFF Pascal, Madame WOLFF Isabelle et Madame WOLFF Sarah, suivant acte reçu par Maître SEMERE, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne) le 29 septembre 2014 publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de CRETEIL 4 le 8 octobre 2014 volume 2014 P n° 5514.

ETAT PARCELLAIRE

MÉTRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
010553 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIETE 00105	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
USUFRUITIER	
- Monsieur PIERI Joseph , retraité né le 01/01/1933 à GHISONI (20) veuf de Madame GIORGI Marie Antoinette demeurant Bâtiment A3 - Parc Berthault l'Alcyon - AJACCIO (20000)	
NU-PROPRIETAIRE	
- Monsieur PIERI Jean-François Dominique, agent technique né le 25/06/1965 à NOGENT SUR MARNE (94) pacés avec Madame BELRAIN Evelyne, P.A.C.S. enregistré au Tribunal d'Instance de NOGENT SUR MARNE (Val de Marne) le 23 décembre 2010 demeurant 127 rue Henri Barbusse. - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)	

Immeuble cadastré section AD n°125

LOT 96 - 78/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au sixième étage, à droite, un appartement
LOT 184 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au sous-sol, une cave portant le n° 17

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété
LOT 278 - 210000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 8, un débarras portant le n° 12
LOT 332 - 1210000EMES, dans le bâtiment B, un garage portant le n° 21
Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 96, 184, 278 et 332, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent aux consorts PIERI, par suite des faits exposés ci-après :
Du chef de Monsieur PIERI Joseph :
Antérieurement lesdits biens dépendaient de la communauté ayant existé entre Monsieur PIERI Joseph et Madame GIORGI Marie Antoinette, son épouse, au moyen de l'attribution partage qu'ils en avaient faite de la société dénommée « SOCIETE COOPERATIVE D'HABITATION A LOYER MODERE DE LOCATION ATTRIBUTION CHAMPIGNY RÉSIDENCES » suivant acte reçu par Maître BEHIN notaire associé à NOGENT SUR MARNE (Val de Marne), les 19 et 20 décembre 1978 publié et enregistré au 4 ^{ème} bureau de hypothèques de CRÉTEIL le 26 janvier 1979 volume 3118 n° 5.
Du chef de Monsieur PIERI Jean-François Dominique :
Donation de la nue-propriété par les époux PIERI - GIORGI au profit de Monsieur PIERI Jean-François Dominique, suivant acte reçu par Maître PINNA notaire associé à AJACCIO (Corse du Sud), le 27 octobre 2010 publié et enregistré au 4 ^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 10 décembre 2010 volume 2010 P n° 8205.
Réserve d'usufruit et droit de retour au profit des donateurs avec interdiction d'alléger et d'hypothéquer.
Les réserves d'usufruit et du droit de retour que détenaient Madame GIORGI Marie Antoinette se trouvent éteintes par suite de son décès survenu le 17 juin 2015 à AJACCIO

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

	Origine de propriété
	(Corse du Sud).

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIETE 00118 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE
- Madame ROSETT Claire Elisabeth Marie, ingénieur
née le 29/11/1973 à PARIS 15ème (75)
célibataire majeure
demeurant 32 rue Jeanne d'Arc - SAINT MANDE (94160)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Empreise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)	
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit					
AD	125	SOL	103 bd gabriel perri		9 496		Total	9 496	

Origine de propriété

Immeuble cadastré section AD n°125

LOT 2 - 83/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 4, au rez-de-chaussée, à droite, un appartement
LOT 147 - 11/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 4, au sous-sol, une cave portant le n° 12

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 2 et 147, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Madame ROSSET Claire Elisabeth Marie, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite des consorts BRETTIN-MORIN, suivant acte reçu par Maître BOUSSARD, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne) le 12 octobre 2012 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRÉTEIL le 24 octobre 2012 volume 2012 P n° 6808.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST 00EE53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

PROPRIÉTAIRE 00125				PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRÉSENTANT (Personne morale)			
PROPRIÉTAIRES							
- Monsieur SENA DA VEIGA José , maçon né le 17/05/1973 à ARGOZELO, VIMIOSO (Portugal) et Madame RODRIGUES FERNANDES Elsa Maria son épouse, gardienne d'immeuble née le 15/09/1973 à QUINTELA DE LAMPACAS, BRAGANCA (Portugal) mariés le 12/06/1994 à PARIS (75) mises sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage demeurant 3 rue de Lasteyrie - PARIS (75016)							

Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Empre inte	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
				Lieu-Dit	Surface				
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri		9 496	9 496			Lot 23 - 78/10000EMES Lot 170 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au sous-sol, une cave portant le n° 3 Lot 279 - 2/10000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 8, un débarras portant le n° 13 LOT 355 - 11/10000EMES, dans le bâtiment C, un garage portant le n° 44
					Total	9 496			Lot 23 - 78/10000EMES Lot 170 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au sous-sol, une cave portant le n° 3 Lot 355 - 11/10000EMES Lot 170 - 1/10000EME

Origine de propriété	
Immeuble cadastré section AD n°125	
LOT 23 - 78/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au premier étage, à gauche, un appartement LOT 170 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 8, au sous-sol, une cave portant le n° 3 LOT 279 - 2/10000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 8, un débarras portant le n° 13 LOT 355 - 11/10000EMES, dans le bâtiment C, un garage portant le n° 44	

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 23, 170, 279 et 355, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur SENA DA VEIGA José et Madame RODRIGUES FERNANDES Elsa, Maria, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite au nom et pour le compte de la

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété

communauté, de Monsieur GRUMEL Olivier et Madame LUCQUIN Emilie, son épouse, suivant acte reçu par Maître DESPLANS notaire associé à VILLIERS SUR MARNE (Val de Marne) le 9 juillet 2014 publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de CRÉTEIL 4 le 28 juillet 2014 volume 2014 P n° 4134.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST 00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

PROPRIETE 00129			PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)					
PROPRIETAIRE								
- Monsieur SIVAYOGAM Kajendran , responsable dans la restauration								
né le 23/12/1987 à VELANAI (Sri Lanka)								
époux de Madame PONNUTHURA NIROJA								
marié le 24/02/2020 à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)								
marié sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage								
demeurant Appartement droite, étage 1 escalier 14 - 101 Boulevard Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)								
- Madame PONNUTHURA NIROJA , esthéticienne								
née le 16/08/1991 à JAFFNA (Sri Lanka)								
épouse de Monsieur SIVAYOGAM Kajendran								
mariée le 24/02/2020 à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)								
mariée sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage								
demeurant Appartement droite, étage 1 escalier 14 - 101 Boulevard Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)								

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Empise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit				
AD	125	SOL	103 bd gabriel péri		9 496		9 496	Lot 28 - 71/10000èmes Lot 225 - 1/10000ème
					Total		9 496	

Origine de propriété

Immeuble cadastré section AD n°125

LOT 28 - 71/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n°14, au premier étage, à droite, un appartement
 LOT 225 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n°14, au sous-sol, une cave portant le n° 2

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 28 et 225, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à Monsieur

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété
SIVAYOGAM Kajendran au moyen de l'acquisition qu'il en a faite lors de son célibat, de Madame LE BRAS Magali, suivant acte reçu par Maître GARNIER notaire à LE PERREUX SUR MARNE (Val de Marne) le 23 août 2016 publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de CRÉTEIL 4 le 5 septembre 2016 volume 2016 P n° 5739.

ETAT PARCELLAIRE

MÉTRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
90E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRIN

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIETAIRE 00132 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE
- Société dénommée "SCP COOPIMMO", représentée par son Président
Société coopérative à forme anonyme à capital variable identifiée au SIREN n° 692 044 191 - R.C.S. CRETTEIL
59 avenue Carnot - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Empreise	Reste	Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit				
AD	125	SOL	103 bd gabriel perin		9 496			Lot 120 - 1/10000ème Lot 240 - 4/10000èmes

Immeuble cadastré section AD n°125

SI 120 - 1/10000EMES, dans le bâtiment A- escalier n° 2, au sous-sol une cave portant le n° 2

OT 240 - 1/10000EMES, dans le grenier du bâtiment A, escalier n° 2, un débarras portant le n° 1

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 120 et 240, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartiennent à la société anciennement dénommée "CHAMPIGNY RÉSIDENCES" au moyen de la cession sous conditions suspensives de la société dénommée "SOCIETE ANONYME COOPÉRATIVE D'HABITATION A LOYER MODÈRE DE CHAMPIGNY SUR MARNE" suivant acte reçu par Maître VIRAVAUD, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), le 30 septembre 1970 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 25 juin 1971 volume 233 n° 12.

**METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI**

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété

Suivi d'un acte contenant réalisation des conditions suspensives reçu par Maître VIRAVAUD, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), le 19 juillet 1972 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 1^{er} décembre 1972 volume 777 n° 11

Lequel acte suivi d'un acte complémentaire reçu par Maître VIRAVAUD, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), le 23 novembre 1972 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 1^{er} décembre 1972 volume 777 n° 12.

**MÉTRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
005E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI**

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PROPRIÉTÉ 00135		PROPRIÉTAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRÉSENTANT (Personne morale)							
INDIVISAIRE									
- Madame THOMAS Jeannette Micheline, retraitée née le 30/06/1934 à PARIS 14ème (75) veuve de Monsieur VALDECHOUX Jean demeurant 5ème étage - 12 Résidence Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE (94500)									
INDIVISAIRE									
- Madame VALDECHOUX Catherine Sophie, responsable logistique née le 29/05/1969 à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94) divorcée de Monsieur TARCHOUN Sami suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE (Hauts de Seine) le 22 novembre 2005 demeurant 2ème étage - 34 rue Henri Barbusse - CLICHY (92110)									
INDIVISAIRE									
- Monsieur ABDELLI Ali , agent Polyvalent né le 06/07/1969 à DRAA EL MIZAN (Algérie) veuf de Madame VALDECHOUX Françoise Jeanette demeurant 11 cours Georges Gershwin - LOGNES (77185)									
Mode	Sect.	N°	Nature	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise	Reste	Observations (Surfaces en m ² ou ca)
AD	125	SOL		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	N°	
				103 bd gabriel péri	9 496		9 496		Lot 210 - 1/10000ème
						Total	9 496		Lot 87 - 83/10000èmes
									Lot 346 - 11/10000èmes
Origine de propriété									
Immeuble cadastré section AD n°125									

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété

LOT 87 - 83/10000EMES, dans le bâtiment A, escalier n° 12, au cinquième étage, à gauche, un appartement

LOT 210 - 1/10000EME, dans le bâtiment A, escalier n° 12, au sous-sol une cave portant le n° 3

LOT 346 - 11/10000EMES, dans bâtiment B, garage portant le n° 35

Les biens et droits immobiliers que constituent les lots n° 87, 210 et 346, dépendant de l'immeuble soumis au régime de la copropriété susvisé, appartenant aux consorts THOMAS-VALDECHOUX-ABDELLI, savoir :

Du chef de Madame THOMAS Jeannette Micheline, veuve de Monsieur VALDECHOUX Jean :

En ce qui concerne le lot 346

Bien appartenait à la communauté ayant existé entre Monsieur VALDECHOUX Jean et Madame THOMAS Jeannette Micheline, son épouse, au moyen de l'acquisition qu'ils en avaient faite de Monsieur LAINÉ Georges et Madame TEMBRUN Suzanne, son épouse, suivant acte reçu par Maître BEHIN, notaire associé à NOGENT SUR MARNE (Val de Marne), le 10 décembre 1975 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 30 janvier 1976 volume 2007 n° 6

En ce qui concerne les lots 87 et 210

Biens appartaient à la communauté ayant existé entre Monsieur VALDECHOUX Jean et Madame THOMAS Jeannette Micheline, son épouse, au moyen de l'attribution partage qu'ils en avaient faite de la société dénommée « SOCIETE COOPERATIVE D'HABITATION A LOYER MODERE DE LOCATION CHAMPIGNY RÉSIDENCES » suivant acte reçu par Maître GUYOT notaire associé à NOGENT SUR MARNE (Val de Marne), les 22 juin et 5 septembre 1978 publié et enregistré au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL le 17 octobre 1978 volume 3017 n° 8.

METRO GRAND PARIS LIGNE 15 EST
00E53 - RÉSIDENCE GABRIEL PÉRI

CHAMPIGNY

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Origine de propriété

Du chef des consorts THOMAS-VALDECHOUX :

Biens recueillis dans la succession de Monsieur VALDECHOUX Jean, leur époux et père, en son vivant retraité, né le 29 mai 1936 à PARIS (13^{ème}), époux de Madame THOMAS Jeannette Micheline, décédé le 13 novembre 2003 à CRETEIL (Val de Marne), duquel elles étaient, Madame VALDECHOUX Françoise Jeannette et Madame VALDECHOUX Catherine Sophie, héritières pour le tout ou divisément chacune pour moitié sauf à prendre en compte les droits de survie revenant à Madame THOMAS Jeannette Micheline soit la totalité en usufruit et bénéficiaire d'un droit d'habitation viager sur le logement quelle occupe à titre d'habitation principale et d'un droit d'usage viager sur le mobilier le garnissant dans les conditions et conformément à l'article 764 du Code civil.

Attestation de propriété établie après ledit décès par Maître LEMAIRE, notaire associé à CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne), le 5 juillet 2004 publiée et enregistrée au 4^{ème} bureau de hypothèques de CRETEIL, le 19 août 2004 volume 2004 P n° 6023.

Du chef de Monsieur ABDELLI Ali :

Biens recueillis dans la succession de Madame VALDECHOUX Françoise Jeannette, son épouse, en son vivant aide comptable, née le 13 février 1958 à SAINT MAUR DES FOSSES (Val de Marne), épouse de Monsieur ABDELLI Ali, décédée le 1^{er} avril 2020 laissant à son conjoint 1/4 en nue-propriété.

Attestation de propriété établie après ledit décès par Maître SUDRE, notaire associé à TORCY (Seine et Marne), le 1^{er} décembre 2020 publiée et enregistrée au Service de la Publicité Foncière de CRETEIL 4, le 4 décembre 2020 volume 2020 P n° 8056.

Total communiqué	208 912
Total général	208 912